

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

MDE 25/001/2006 – ÉFAI

Informations complémentaires sur l'AU 218/05 (MDE 25/004/2005 du 23 août 2005) et sa mise jour (MDE 25/007/2005 du 4 novembre 2005)

"Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer"

Craintes de torture ou de mauvais traitements DÉTENTION AU SECRET / PRÉOCCUPATIONS POUR LA SANTÉ

ÉMIRATS ARABES UNIS

Humeid Salem al Ghawas al Zaabi (h), 39 ans

Londres, le 6 janvier 2006

Amnesty International a appris que Humeid Salem al Ghawas al Zaabi avait été libéré par les autorités le 3 janvier à Abou Dhabi. Aucune charge n'a été retenue contre lui. Il est en bonne santé et a pu retrouver les siens.

Humeid Salem al Ghawas al Zaabi était détenu au secret, sans inculpation ni jugement, depuis le 17 mars 2004. Outre l'*Action urgente* lancée en sa faveur, Amnesty International avait écrit au ministère de l'Intérieur des Émirats arabes unis le 5 décembre, afin de demander qu'il soit libéré ou déféré à la justice dans les meilleurs délais.

**Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau Actions urgentes.
Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.**

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*